

Une Europe et une pêche durables

Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

Assurer durablement l'avenir du secteur de la pêche, en cherchant à garantir des revenus et des emplois stables pour les pêcheurs, tout en préservant l'équilibre fragile des écosystèmes marins et l'approvisionnement des consommateurs. Favoriser un développement durable en intégrant de façon équilibrée les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

- Depuis le 1er janvier 2007, le Fonds européen de la Pêche remplace l'instrument financier d'orientation pour la Pêche (IFOP). Lors de l'établissement des objectifs de ce fonds, nous avons veillé à ce que les engagements pris lors de la réforme de la Politique commune de la pêche en 2002 soient respectés : assurer l'exploitation durable des ressources, instaurer un équilibre stable entre ces ressources et la capacité de la flotte de pêche communautaire.
- Nous nous sommes battus pour la viabilité de la petite pêche côtière et artisanale.
- Lors du vote sur la politique maritime intégrée, nous avons veillé à défendre la qualité des emplois liés, la garantie d'un revenu juste et adéquat, des conditions de travail décentes et l'accès à la formation pour les professionnels de ce secteur. Nous avons obtenu que les États membres procèdent à une reconnaissance mutuelle des diplômes délivrés par l'enseignement professionnel moyen pour les emplois de capitaines et de mécaniciens de bateaux de pêche.
- En juin 2008, nous avons soutenu l'aide de 2 milliards d'euros octroyés par l'Union pour aider les pêcheurs à s'adapter à la hausse des prix du carburant. Nous avons rappelé à l'époque notre soutien à un allègement des charges qui pèsent sur les pêcheurs.
- Au début de cette année, nous avons voté une résolution législative autorisant les États membres à ratifier la Convention sur le travail dans la pêche de l'OIT (Convention n° 188). Nous avons de plus obtenu que les États membres procèdent rapidement à la ratification de la convention et la mettent en œuvre avant l'achèvement du processus de ratification.

Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

Même si dans le domaine de la Pêche, la fracture Gauche-Droite semble moins marquée, nous avons été plus enclins à la préservation durable de la ressource. La droite a défendu la grande pêche industrielle, les pavillons de complaisance. Nous étions bien les seuls à défendre la pêche à la thonaille, petite pêche côtière artisanale.

Ce que nous proposons :

- Lors de la prochaine réforme de la PCP qui devrait être effective avant 2012, le Parlement européen aura enfin son mot à dire sur toutes les décisions annuelles et pluriannuelles (tacs et quotas,...). Nous devons dès lors être beaucoup plus mobilisés : nous veillerons à éviter le repli sur soi et la demande de plus de régionalisation de certains États.
- L'encadrement des accords de pêche avec les pays en développement afin de cesser le pillage de leurs ressources alimentaires au profit de quelques flottes industrielles européennes.